

INSCRIPTION TERRITORIALE DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES DANS LE VALENCIENNOIS

RAPPORT D'ÉTUDE

Insee - Nord-Pas-de-Calais

Décembre 2008

Cette étude a été réalisée par l'Insee en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la Mission Bassin Minier. Elle a bénéficié du concours des entreprises Alstom et Bombardier.

Directeur régional : Jean-Jacques MALPOT (Insee)
Auteurs : Stéphane HUMBERT, Philippe RODRIGUEZ (Insee),
Vincent FROGER (Mission Bassin Minier),
Nicolas MENJAUD (CA Valenciennes Métropole)
Traitements statistiques : Stéphane HUMBERT (Insee)

Le Nord-Pas-de-Calais est la première région d'implantation de l'industrie ferroviaire avec 3 900 emplois fin 2006, soit un tiers des emplois nationaux de ce secteur (1). Cette spécialisation repose principalement sur la zone d'emploi du Valenciennois, regroupant 82% des postes de travail de l'industrie ferroviaire de la région, et ses deux principaux établissements, Alstom et Bombardier.

Ces 2 établissements, comme 68 autres de la région, sont également regroupés au sein de l'Association des Industries Ferroviaires (AIF). Cette structure a pour vocation de construire et développer l'activité de l'industrie ferroviaire en Nord-Pas-de-Calais.

Dans le cadre de la révision de son programme local de l'habitat, la Communauté d'agglomération « Valenciennes Métropole » a souhaité étudier avec l'INSEE, en partenariat avec la Mission Bassin Minier, les caractéristiques des salariés de l'AIF, plus particulièrement ceux des 13 établissements présents dans le Valenciennois: profil des emplois de productions et de recherche offerts, analyse par catégorie socioprofessionnelle des lieux de résidences, incidences économiques permettant un diagnostic objectif des phénomènes de spécialisations territoriales au sein du territoire communautaire et parallèlement des phénomènes d'évasion financière de la richesse produite.

Fin 2006, ces 13 établissements regroupent plus de 3 200 salariés. Durant l'année 2007, le secteur ferroviaire du Valenciennois connaît une forte expansion avec une croissance de l'emploi de plus de 6%.

Les postes offerts sont souvent très qualifiés avec 21% de cadres et 33% de professions intermédiaires: la présence de fonctions de conception et recherche privilégie les emplois d'ingénieurs et de techniciens.

Globalement, les salariés sont plus âgés que dans le reste de l'industrie manufacturière et occupent des emplois à durée indéterminée favorisant une grande stabilité des effectifs d'une année sur l'autre. Les établissements étant au cœur du Valenciennois, trois quarts des salariés résident dans la zone d'emploi dont plus de la moitié dans la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole. Cette proximité est particulièrement importante pour les ouvriers tandis que 42% des cadres vivent en dehors du Valenciennois lui préférant le cœur de la métropole lilloise, les espaces périurbains du Pévèlois ou encore des villes-centres comme Douai ou Cambrai. A qualification donnée, les salariés les plus jeunes habitent plus souvent dans des communes relativement éloignées de leur lieu de travail.

(1) Depuis 2005, la spécificité de la région dans la construction ferroviaire a été reconnue avec la labellisation du pôle de compétitivité à vocation mondiale **i-Trans**. Outre le ferroviaire, le périmètre du pôle comprend aussi des entreprises des secteurs de l'Automobile, du Portuaire, du Fluvial et de la Logistique: les 50 entreprises adhérentes sont toutes implantées en Nord-Pas de Calais et Picardie.

Fin 2006, l'Association des Industries Ferroviaires (AIF) emploie 3 240 salariés.

Dans le Valenciennois, l'association des industries ferroviaires (AIF) regroupe 13 établissements, dont 12 dans la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM). Ils offrent 3 238 postes de travail au 31 décembre 2006 hors intérim (Cf. carte 1). Six de ces établissements exercent une activité de production industrielle et emploient plus de 96% des salariés de l'AIF. Les autres établissements exercent quant à eux des activités de services auprès des entreprises et emploient un peu plus de 100 personnes. L'implantation de l'industrie ferroviaire dans le Valenciennois repose principalement sur la présence des établissements Alstom et Bombardier. Bien que de taille comparable et appartenant tous deux à la branche « transport » d'entreprises d'envergure mondiale, ces deux établissements ont leurs spécificités. Alstom Petite Forêt partage son activité avec neuf autres établissements répartis sur le territoire national. Au contraire, la quasi-totalité des activités et des effectifs de Bombardier est concentrée sur le site de Crespin.

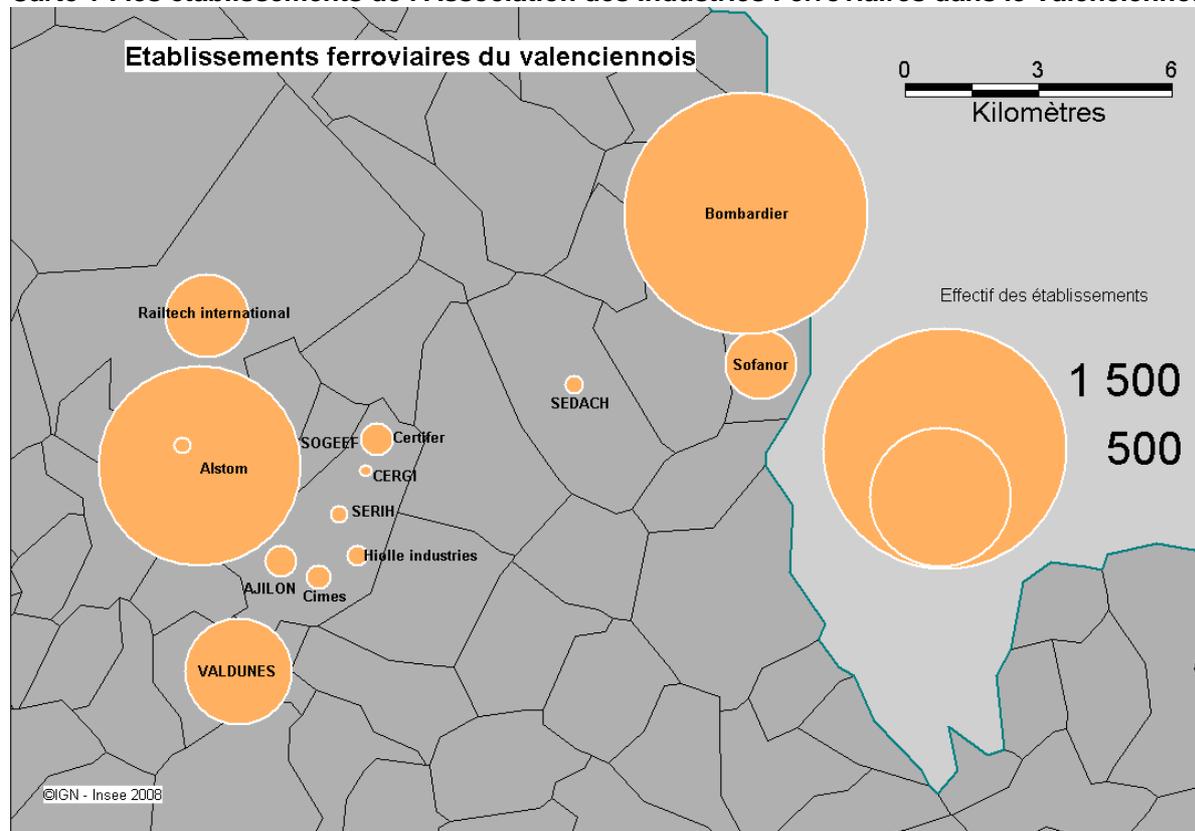
La spécialisation ferroviaire du Valenciennois est à rapprocher de la présence également marquée de l'industrie automobile sur le Valenciennois et plus généralement dans l'ensemble de l'ex bassin minier. De ce fait, le Nord-Pas-de-Calais apparaît comme une grande région de fabrication de matériels de transport.

Croissance de l'emploi en 2007

Au cours de l'année 2007, l'importance régionale de l'AIF s'est renforcée avec plus de 200 postes de travail supplémentaires dans l'ensemble des établissements de l'AIF. Cette progression semble se poursuivre en 2008 pour les deux principaux établissements du Nord-Pas-de-Calais et finalement au troisième trimestre 2008 Bombardier compte 300 postes de plus qu'au 31 décembre 2006 et Alstom 200 postes supplémentaires. En plus de ces emplois, l'AIF est un secteur ayant un large recours à l'intérim : le nombre d'intérimaires représente plus de 600 emplois au troisième trimestre 2008 soit près de 19% d'emplois supplémentaires.

Une partie des salariés déclarés dans les établissements régionaux travaille pour des activités de maintenance décentralisées, en particulier auprès d'établissements de la SNCF. Ces postes n'étant pas réellement dans la région ont été retirés de l'étude limitant l'analyse à 3 073 salariés.

Carte 1 : les établissements de l'Association des Industries Ferroviaires dans le Valenciennois.



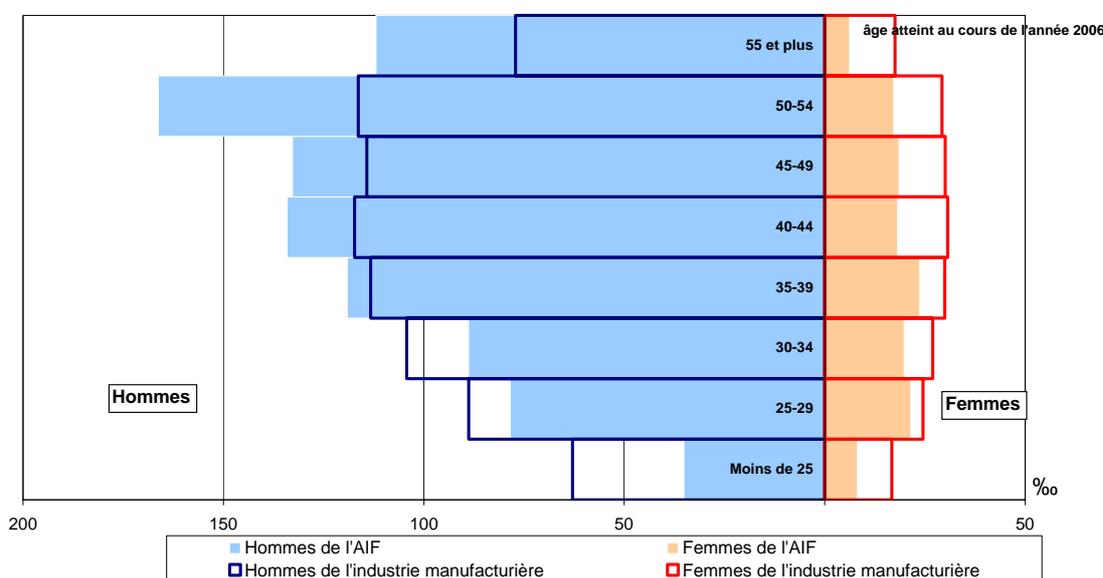
Des salariés plus âgés que dans le reste de l'industrie manufacturière.

Au 31 décembre 2006, l'âge moyen des salariés de l'association des industries ferroviaires est de 42 ans et 2 mois, soit 22 mois de plus que dans l'ensemble de l'industrie manufacturière hors intérim. Les salariés de plus de 50 ans représentent 30,2% des salariés contre 24,1% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Cette surreprésentation est également plus marquée que dans l'industrie automobile où les plus de 50 ans couvrent 27,5% des effectifs. La part des plus de 50 ans dans les établissements de l'AIF est particulièrement marquée chez les ouvriers avec plus de 34% des effectifs. Les salariés de l'industrie ferroviaire sont plus nombreux pour les tranches d'âge plus élevées encore : 11,5% des effectifs de l'AIF ont plus de 55 ans contre 9,5% dans le reste de l'industrie manufacturière.

L'emploi dans l'industrie ferroviaire est essentiellement masculin avec seulement 13,0% d'emplois féminin contre 20,5% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Ce secteur est toutefois un peu plus féminisé que l'industrie automobile dans laquelle moins de 9% des salariés sont des femmes.

Graphique 1 : pyramide des âges des salariés de l'AIF* au 31 décembre 2006

Pyramide des âges des salariés de l'Association des industries ferroviaires et de l'industrie en Nord-Pas-de-Calais au 31 décembre 2006



* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Tableau 1 : Répartition des salariés de l'AIF* par sexe et âge au 31 décembre 2006

	Salariés de l'AIF				Ensemble de l'industrie manufacturière	Industrie automobile
	Hommes	Femmes	Ensemble	Part		
Moins de 24 ans	108	25	133	4,3	8,0	7,1
25 à 29 ans	241	66	307	10,0	11,3	13,1
30 à 34 ans	273	61	334	10,9	13,1	14,7
35 à 39 ans	366	73	439	14,3	14,3	13,0
40 à 44 ans	412	56	468	15,2	14,8	10,9
45 à 49 ans	408	57	465	15,1	14,4	13,8
50 à 54 ans	511	53	564	18,4	14,6	17,7
55 ans et plus	344	19	363	11,8	9,5	9,6
Ensemble	2 663	410	3 073	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, DADS 2006

* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Un secteur à haut niveau de qualification

L'association de l'industrie ferroviaire se caractérise par un haut niveau de qualification de ses salariés : au 31 décembre 2006, près de 21% des salariés sont des cadres tandis que cette proportion est de seulement 10% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière et 6% dans l'automobile régionale. Cette forte proportion s'explique par une surreprésentation des cadres et ingénieurs techniques dans le secteur grâce à la présence de fonctions de recherche et développement au sein même des établissements du Valenciennois. La présence de cadres du secteur n'est pas récente même si elle semble se renforcer ces dernières années. Ainsi en 2002, les cadres représentaient déjà 20% des salariés de l'AIF.

Ces fonctions de R&D se traduisent également par une surreprésentation des professions intermédiaires qui représentent plus d'un tiers des effectifs travaillant pour un établissement de l'AIF. Plus particulièrement, près d'un quart des salariés sont des techniciens dont une partie travaille directement dans la recherche-développement.

L'industrie ferroviaire semble exiger un bon niveau de qualification de l'ensemble des salariés en privilégiant des emplois d'ouvriers qualifiés plutôt que des postes d'ouvriers non qualifiés. Ces derniers ne représentent que 4,6% des postes contre 18,5% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Tableau 2 : Répartition des salariés de l'AIF* selon la catégorie sociale

	AIF		Industrie manufacturière	Industrie Automobile
	Nombre de postes	Part des postes	Part des postes	Part des postes
3 - Cadres et professions intellectuelles supérieures <i>dont ingénieurs et cadres techniques</i>	645	21,0	10,3	6,1
4 - Professions Intermédiaires <i>dont techniciens</i>	1 025	33,4	19,7	17,3
5 - Employés	131	4,3	7,4	2,2
6 - Ouvriers <i>dont ouvriers qualifiés</i>	1 266	41,3	62,6	74,4
Total	3 067	100,0	100,0	100,0

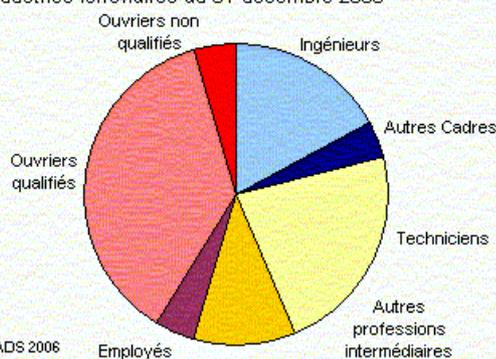
unité : Nombre, %

Données manquantes : 6

Source : Insee, DADS 2006

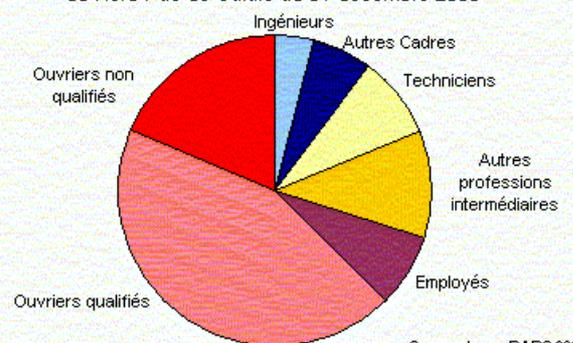
* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Graphique 2 : Répartition des salariés de l'Association des industries ferroviaires au 31 décembre 2006



Source : Insee, DADS 2006

Graphique 3 : Répartition des salariés des industries manufacturières du Nord-Pas-de-Calais au 31 décembre 2006



Source : Insee, DADS 2006

Des emplois à durée indéterminée et majoritairement à temps complet

Les établissements de l'association de l'industrie ferroviaire offrent principalement des postes relevant de contrats à durée indéterminée : sur les 3 073 contrats de travail seuls 107 ne sont pas des CDI soit moins de 4% contre 9% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Ces autres contrats sont pour la plupart des CDD ou des contrats d'apprentissage. Conséquence de cette forte part de contrats en CDI, les salariés sont peu nombreux à quitter le secteur d'une année sur l'autre : parmi les salariés présents au 31 décembre 2005, 93% sont encore présents au 31 décembre 2006 alors que pour l'ensemble de l'industrie manufacturière le taux est de 86%. De plus, les quelque 220 départs enregistrés au cours de l'année 2006 concernaient essentiellement des salariés âgés de plus de 55 ans.

Tableau 3 : type de contrat de travail des salariés de l'AIF* au 31 décembre 2006

unités : Nombre,%

Contrats de travail	AIF		Part dans l'industrie manufacturière
	Effectif	Part	
CDI	2 966	96,5	90,8
CDD	42	1,4	6,2
Autres contrats	65	2,1	3,0
Total	3 073	100,0	100,0

Source : Insee, DADS 2006

* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

La majorité des emplois sont à temps complet : seuls 185 postes sont occupés par des salariés à temps partiel, soit un peu moins de 6% des salariés. La proportion de temps partiel reste plus élevée pour les femmes : le taux atteint près de 14%. La proportion de temps partiel est la plus importante parmi les employés pour lesquels près d'un cinquième des postes sont à temps partiel. Globalement, les salariés à temps partiel travaillent en moyenne 20 heures par semaine contre un peu plus de 39 heures pour les salariés à temps complet.

Tableau 4 : condition d'emploi des salariés de l'AIF* au 31 décembre 2006

Condition d'emploi	Sexe				Total
	Hommes		Femmes		
	Effectif	Part	Effectif	Part	
Temps complet	2 535	95,2	353	86,1	2 888
Temps partiel	128	4,8	57	13,9	185
Total	2 663	100,0	410	100,0	3 073

Source : Insee, DADS 2006

* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Des salaires plus élevés au sein de l'AIF, liés à des postes plus qualifiés.

L'ensemble des salaires nets versés au cours de l'année 2006 représente une masse financière de 76 millions d'euros pour près de 2 900 postes en équivalent-temps plein. Le salaire annuel moyen pour un temps plein est ainsi de 26 200 euros contre 23 100 euros pour l'ensemble de l'industrie manufacturière régionale. Ce haut niveau de salaire s'explique principalement par la surreprésentation des cadres dans le secteur mais aussi du fait d'un âge moyen des salariés plus élevé et finalement, pour un même grade, les salaires sont relativement proches de ceux de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Ainsi, le salaire annuel moyen d'un ouvrier à temps complet de l'AIF est de 19 000 euros contre 18 900 euros pour un ouvrier de l'industrie manufacturière. Seuls les cadres de l'AIF ont un niveau de salaire un peu plus élevé avec 48 700 euros contre 45 800 euros dans l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Plus de la moitié des salariés résident dans la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

À l'exception de Railtech International (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut), l'ensemble des établissements est localisé dans la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole. Toutefois, seuls 53% des salariés y résident. L'accès aux différents établissements est facilité par un réseau particulièrement riche : autoroutes, voies rapides, transports en commun (SNCF, bus, tramway). Ainsi, la zone d'influence de l'AIF dépasse les limites de la zone d'emploi du Valenciennois avec 24,7% des salariés vivant en dehors de ce secteur. Une partie des salariés habite même en dehors de la région, principalement en Île-de-France ou en Belgique dont la frontière est proche.

En dehors du Valenciennois, les principales zones de résidence des salariés de l'AIF dans le Nord-Pas-de-Calais sont d'une part les zones limitrophes de Sambre-Avesnois, du Cambrésis et du Douaisis et d'autre part la métropole lilloise. Pour les premières, la répartition communale des salariés dessine une zone d'inscription plus large qui s'étend au sud sur une bonne partie de la Sambre et de l'Est Cambrésis et à l'ouest sur la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent et sur le pays du Pévélois. Dans la métropole lilloise, les salariés de l'AIF résident plutôt à Lille et dans les communes proches de la capitale régionale.

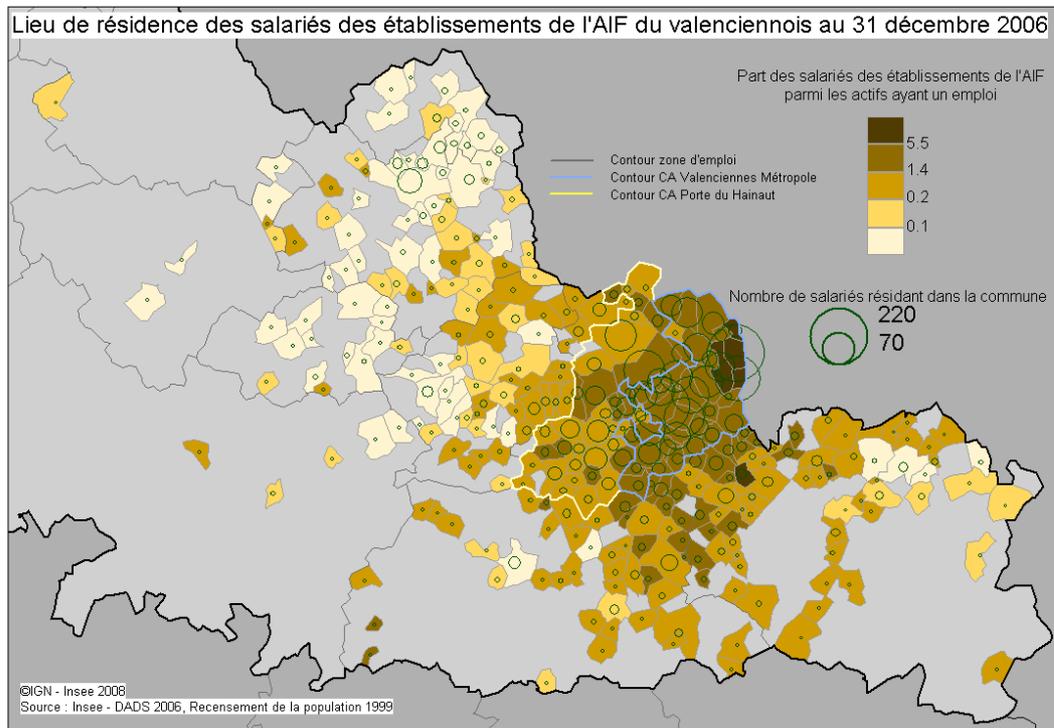
Tableau 5 : Répartition des salariés de l'AIF* par zone d'emploi de résidence

	Zone d'emploi de résidence	Part des postes
3115-Valenciennois	2 314	75,3
<i>Dont CA Valenciennes Métropole</i>	1 639	53,3
<i>Dont CA Porte du Hainaut</i>	650	21,2
3117-Sambre-Avesnois	220	7,2
3116-Cambrésis	156	5,1
3111-Lille	135	4,4
3114-Douaisis	104	3,4
Autres zones de la région	74	2,4
Autres zones hors région	33	1,1
Frontaliers	37	1,2
Total	3 073	100,0

Source : Insee, DADS 2006

* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Carte 1 : Lieu de résidence des salariés des établissements de l'AIF* au 31 décembre 2006



AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Près de 28% des salaires de l'AIF sont versés à des salariés vivant en dehors du Valenciennois

Sur les 76 Millions de salaires net versés en 2006 par l'AIF, plus de 21 millions sont versés à des salariés habitants en dehors de la zone d'emploi de Valenciennes. Près de 28% des salaires bénéficient ainsi à d'autres zones et finalement les salariés résidant dans la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole perçoivent 52% des salaires versés par l'AIF pour 53% des postes de travail. La part des salaires versés est également plus faible que la part des emplois générés pour la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et les zones d'emploi les plus proches des établissements. A l'inverse, 6,5% des salaires de l'AIF sont perçus par des habitants de la zone d'emploi de Lille alors qu'ils n'occupent que 4,4% des postes.

En effet, les ouvriers résident plus souvent dans les zones les plus proches des établissements tandis que les cadres sont plus nombreux à résider dans les zones les plus éloignées.

Tableau 6 : Répartition de la masse salariale, des postes et des équivalents-temps-plein de l'AIF* par zone d'emploi de résidence

unité : %

	Part de la masse salariale en 2006	Part des postes au 31 décembre 2006	Part des équivalents-temps-plein en 2006
3115-Valenciennois	72,2	75,3	75,5
<i>Dont CA Valenciennes Métropole</i>	52,0	53,3	53,4
<i>Dont CA Porte du Hainaut</i>	19,4	21,2	21,2
3117-Sambre-Avesnois	6,9	7,2	7,2
3116-Cambresis	4,7	5,1	5,2
3111-Lille	6,5	4,4	4,2
3114-Douaisis	3,5	3,4	3,4
Autre zone de la région	2,9	2,4	2,3
Autre zone hors Région	1,6	1,1	0,9
Frontalier	1,7	1,2	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, DADS 2006

* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Les cadres résident moins souvent que les autres dans le Valenciennois

Le choix résidentiel des salariés est très différent en fonction de leur profession. Si 83% des ouvriers résident dans le Valenciennois, 42% des cadres habitent en dehors de la zone d'emploi d'implantation des établissements.

Ainsi, près de 20% des cadres résident dans les zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing : tant au cœur de la métropole lilloise que dans les espaces périurbains du Pévèlois. Au sein de la région, les cadres de l'AIF sont également proportionnellement plus nombreux dans le Douaisis. Une partie des cadres réside même en dehors du Nord-Pas-de-Calais, principalement dans la région Île-de-France.

En dehors des cadres, l'essentiel des salariés de l'AIF réside dans des zones proches des établissements. Le Valenciennois abrite plus des trois-quarts des ouvriers, employés ou professions intermédiaires : plus de la moitié d'entre eux ont élu domicile dans la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole. Les autres salariés habitent principalement dans le Sambre-Avesnois, le Cambrésis ou le Douaisis.

Tableau 7 : zone d'emploi de résidence des salariés de l'AIF* par catégorie sociale

Unité : %

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
3115-Valenciennois	58,0	75,8	77,1	83,5
<i>Dont CA Valenciennes Métropole</i>	43,1	54,7	51,9	57,5
<i>Dont CA Porte du Hainault</i>	13,8	20,2	22,9	25,5
3117-Sambre-Avesnois	6,7	8,7	9,2	6,0
3116-Cambresis	2,9	5,2	6,9	5,9
3111-Lille	15,3	2,8	2,3	0,3
3114-Douaisis	5,4	3,4	2,3	2,4
Autres zones de la région	5,4	2,6	1,5	0,8
Autres zones hors région	4,5	0,3	0,0	0,1
Frontaliers	1,7	1,2	0,8	1,0
Total	100	100	100	100

Données manquantes : 10

Source : Insee, DADS 2006

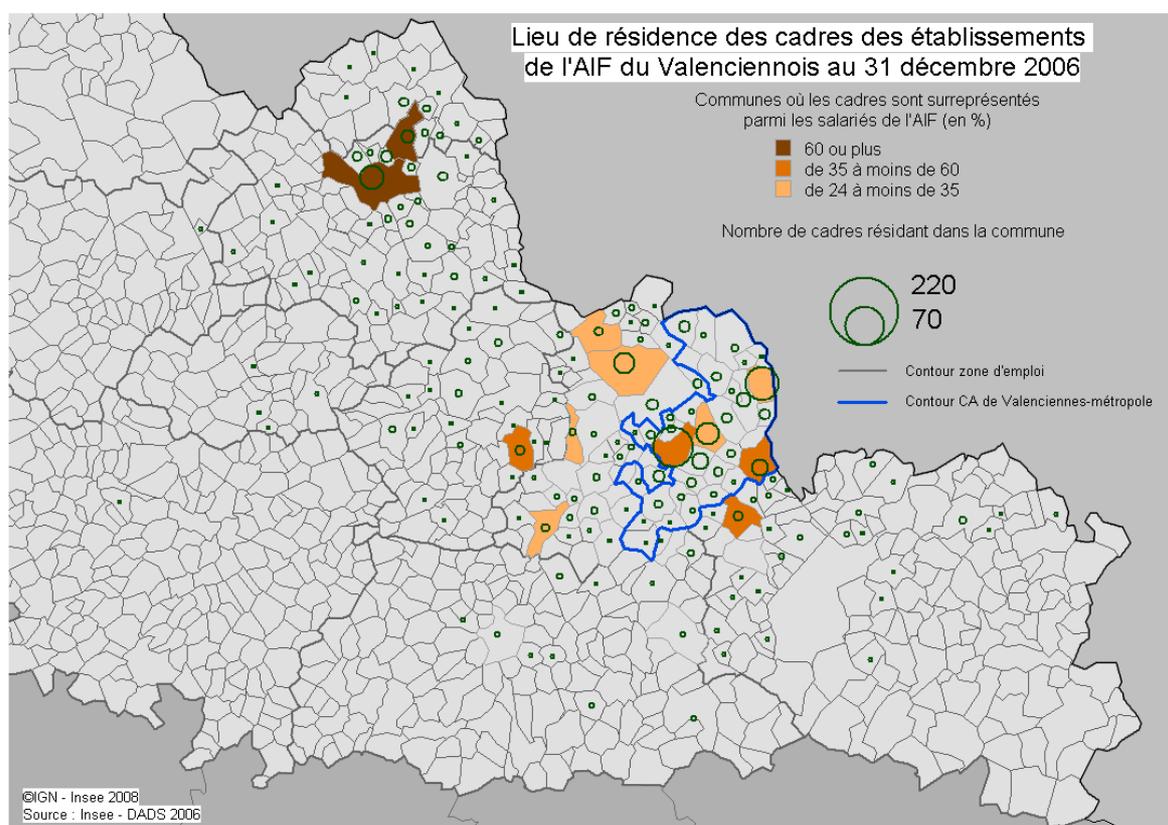
* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Un cadre sur cinq travaillant pour l'AIF habite dans la métropole lilloise

Parmi les 650 cadres travaillant pour les établissements de l'AIF au 31 décembre 2006, plus de 110 résident dans la métropole lilloise, soit près d'un cadre sur cinq. Ils sont les plus nombreux dans la commune de Lille (30) et dans les communes résidentielles de la première couronne lilloise comme Marcq-en-Barœul, La Madeleine, Lambersart, Bondues ou Villeneuve-d'Ascq. Plusieurs cadres résident également dans le Pévélois, espace périurbain qui sépare la métropole Lilloise du Valenciennois. Ce choix de localisation n'est toutefois pas propre aux cadres du ferroviaire mais commune à de nombreux cadres travaillant dans l'ancien bassin minier quel que soit leur secteur d'activité. Dans la zone d'implantation des établissements, les cadres sont les plus nombreux dans la ville-centre de Valenciennes (environ 80 cadres), à Saint-Saulve (30) et dans la partie périurbaine au sud-est de la ville-centre. Ils représentent en particulier une part importante des salariés de l'AIF résidant dans les communes de Sebourg et de Villers-Pol. Plus au nord, les cadres de l'AIF sont également relativement nombreux à Saint-Amand (20) et dans les communes voisines comme Lecelles.

Enfin, près de 60 cadres sont domiciliés à Crespin, commune d'implantation de Bombardier, principal employeur de l'association des industries ferroviaires dans le Nord-Pas-de-Calais.

Carte 2 : Lieu de résidence des cadres de l'AIF* du Valenciennois au 31 décembre 2006



* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

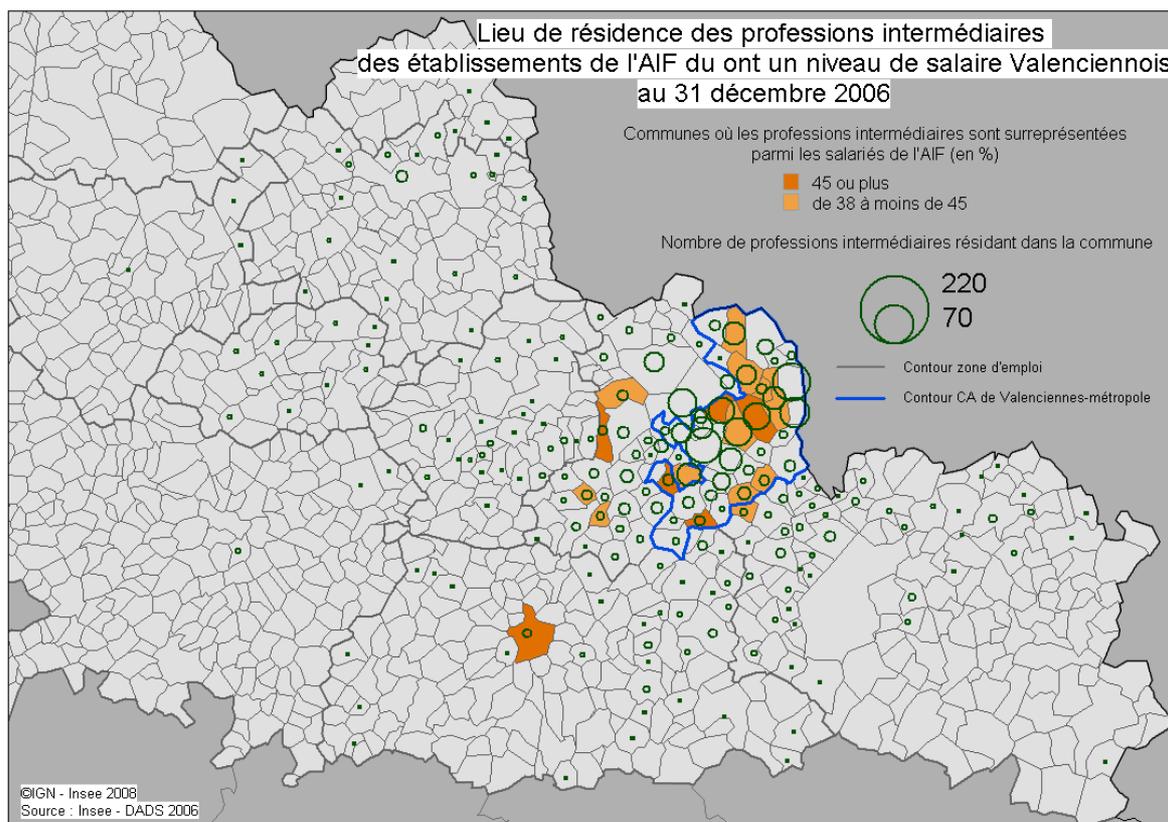
Plus de la moitié des professions intermédiaires habite dans la CA de Valenciennes Métropole

Fin 2006, les professions intermédiaires de l'AIF, qui occupent principalement des postes de techniciens ou d'agents de maîtrise, habitent pour plus de la moitié d'entre eux dans la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (54,7%). Ils se concentrent pour l'essentiel dans un corridor urbain s'étendant de Valenciennes (environ 60 professions intermédiaires) à Crespin (70) le long de la RD930 et composé des communes suivantes ; Saint Saulve (40), Onnaing (40), Quarouble (30) et Quiévrechain (40). Au niveau de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, les principales communes d'accueil des professions intermédiaires se situent à proximité de ce corridor ; il s'agit de Raismes (40) à l'ouest et de Trith-Saint-Léger (30) au sud de l'agglomération.

Au total, plus de 75% des professions intermédiaires résident dans le Valenciennois. En ce qui concerne les personnes extérieures au territoire, elles habitent pour la plupart les espaces limitrophes des zones d'emploi de Sambre-Avesnois et du Cambrésis. Les professions intermédiaires sont par contre peu nombreuses à habiter à l'ouest de ces zones; cette catégorie est représentée par un peu plus de 30 salariés dans le Douaisis et dans l'ensemble de l'arrondissement de Lille, soit moins de 7% à eux deux.

Si l'on s'intéresse au poids des professions intermédiaires parmi les salariés de l'AIF selon leur commune de résidence, on constate un resserrement géographique de cette catégorie sociale sur le cœur du corridor Valenciennes – Crespin. Il s'agit des communes de Saint-Saulve, Onnaing, Bruay-sur-l'Escaut, Quarouble et, en situation plus excentrée, de Fresnes sur Escaut et Vieux-Condé. Caractéristique principale de ce secteur ; son positionnement à équidistance des deux principaux pôles d'emplois ferroviaires que sont Alstom et Bombardier. Dans une moindre mesure, on observe également une forte concentration des professions intermédiaires sur Trith-Saint-Léger (et Prouvy) liée à la présence de l'entreprise Valdunes.

Carte 3 : Lieu de résidence des professions intermédiaires de l'AIF* du Valenciennois au 31 décembre 2006



* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Plus de 80% des ouvriers résident dans le Valenciennois

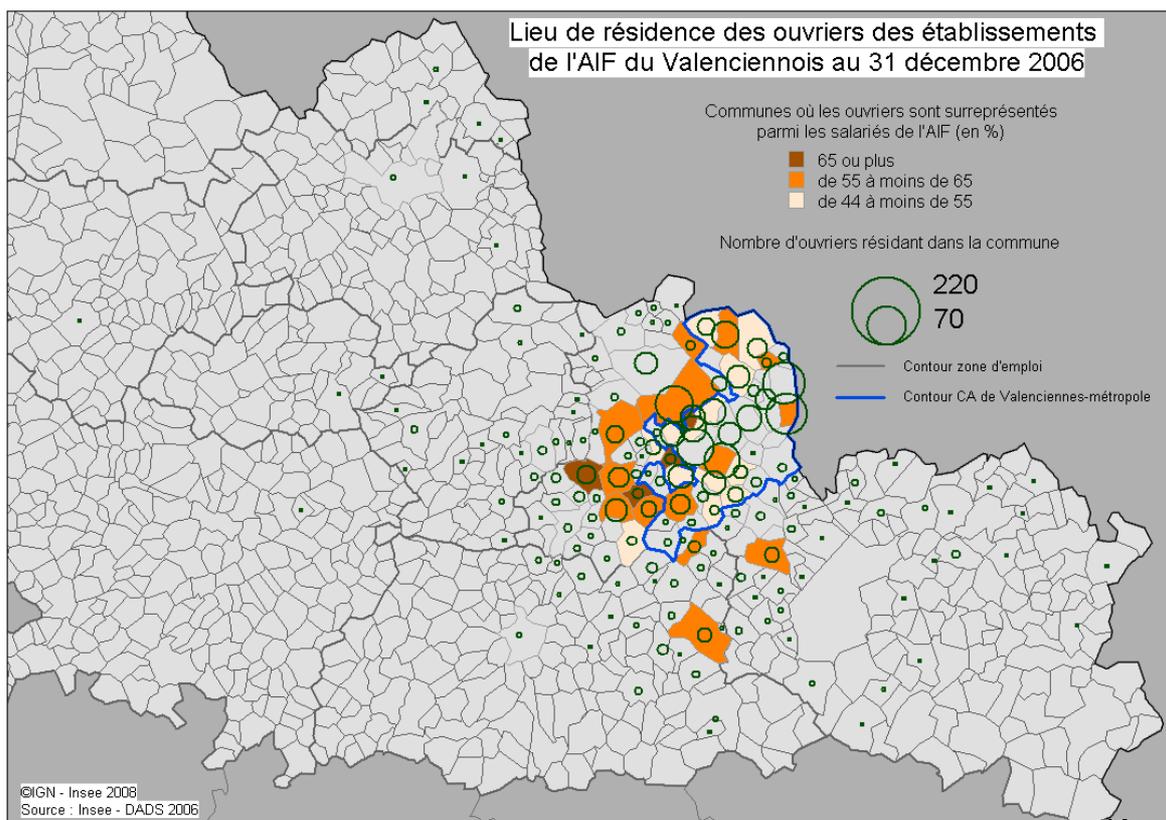
Au 31 décembre 2006, 1 060 des 1 270 ouvriers travaillant pour l'AIF habitent dans la zone d'emploi de Valenciennes. La répartition géographique des ouvriers tend à être surreprésentée en couronne de Valenciennes et le long de l'axe de la RD 935 d'Anzin, Raismes à Vieux Condé. Toutefois, on voit également apparaître dans la partie sud du Valenciennois un chapelet de communes accueillant des volumes importants d'ouvriers. Cette succession de communes s'étend depuis Marly (environ 60 ouvriers) au sud-est à Wallers (20) à l'ouest en passant par Aulnoy-lez-Valenciennes (30), Maing (20), Thiant (20), Douchy-les-Mines (30), Denain (20) et Escaudain (20).

Compte tenu de cette observation, il est probable que les zones de recrutement des deux principales entreprises de l'AIF soient bien distinctes en ce qui concerne les ouvriers, alors qu'elles étaient nettement plus imbriquées pour les professions intermédiaires.

Les ouvriers n'habitant pas dans le Valenciennois résident essentiellement au sud du territoire dans des communes peu éloignées et situées à la fois dans les zones d'emploi du Cambrésis ou de Sambre-Avesnois.

Si l'on s'intéresse à la part des ouvriers parmi les salariés de l'AIF selon leur commune de résidence, on constate une répartition géographique de cette catégorie sociale nettement différente de celle des professions intermédiaires, ce qui confirme l'analyse précédente. En dehors de quelques communes du corridor « Valenciennes – Crespin » où la part des ouvriers est aussi importante que celle des professions intermédiaires -cas de Bruay-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut et Vieux Condé-, les communes affichant une proportion élevée d'ouvriers se concentrent dans les secteurs industriels enserrant le cœur de l'agglomération, à l'exception de l'est du territoire. Il s'agit principalement du Denaisis au sud, du secteur de Raismes et sa périphérie (Walleres – Beuvrages – etc.) à l'ouest et, dans une moindre mesure, du nord de l'agglomération ainsi que de Marly et les communes limitrophes au sud-est.

Carte 4 : Lieu de résidence des ouvriers de l'AIF* du Valenciennois au 31 décembre 2006



* AIF : Association des Industries Ferroviaires.

Les salariés les plus jeunes habitent plus souvent en dehors du Valenciennois

Parmi les salariés ayant moins de 35 ans au 31 décembre 2006, 41% résident en dehors de la zone d'emploi de Valenciennes. Les jeunes travaillant pour un établissement de l'AIF sont plus nombreux à résider dans la zone d'emploi de Lille, en particulier dans la capitale régionale. Au sein du Valenciennois, les jeunes sont nombreux à privilégier la ville centre ou les communes de la première couronne comme Saint-Saulve ou Marly.

A l'inverse, les salariés âgés de plus de 50 ans sont les plus nombreux à vivre dans le Valenciennois : 57% vivent dans la CA de Valenciennes métropole et 22% dans la CA Porte du Hainaut. Les salariés de plus de 50 ans vivant hors du Valenciennois habitent quant à eux dans les zones proches de Sambre-Avesnois et du Cambrésis. Cette proximité s'explique en partie par la surreprésentation des ouvriers parmi les salariés les plus âgés.

Parmi les salariés ayant entre 35 et 49 ans, plus de la moitié habitent également dans la CA Valenciennes métropole et un cinquième dans la CA Porte du Hainaut.

Tableau 8 : zone d'emploi de résidence des salariés de l'AIF* par tranche d'âge

unités : nombre, %

	Moins de 35 ans		De 35 à 49 ans		50 ans et plus	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
3115-Valenciennois	531	68,6	1046	76,2	737	79,5
<i>Dont CA Valenciennes Métropole</i>	363	46,9	746	54,4	530	57,2
<i>Dont CA Porte du Hainaut</i>	160	20,7	286	20,8	204	22,0
3117-Sambre-Avesnois	57	7,4	107	7,8	56	6,0
3116-Cambresis	38	4,9	67	4,9	51	5,5
3111-Lille	63	8,1	57	4,2	15	1,6
3114-Douaisis	36	4,7	46	3,4	22	2,4
Autre zone de la région	37	4,8	24	1,7	13	1,4
Autre zone hors Région	8	1,0	10	0,7	15	1,6
Frontalier	4	0,5	15	1,1	18	1,9
Total	774	100,0	1372	100,0	927	100,0

Source : Insee, DADS 2006

* AIF : Association des Industries Ferroviaires.